**Appel à projets à finalité pédagogique autour de l’islam - microprojet**

Public cible : société civile

Montant alloué par projet : maximum 7.500,00 euros

**Contexte**

Fondé par décret, **l’Institut de Promotion des Formations sur l’Islam (IPFI)** est un organisme d’intérêt public créé en 2017 suite aux recommandations de la commission, présidée par les professeurs Françoise Tulkens et Andréa Rea, chargée en 2015 par le Ministre Jean-Claude Marcourt de faire des propositions au gouvernement en vue de favoriser un islam de Belgique.

Composé d’un comité de direction et d’un comité scientifique, l’IPFI mène une action centrale et fondamentale dans le développement de la formation et de la transmission des savoirs sur l’islam au sein de l’enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

L’IPFI poursuit l’objectif de promouvoir un enseignement de l’islam universaliste, pacifique et adapté au contexte territorial dans lequel il évolue. Par conséquent, l’Institut vise à lutter contre toutes les formes de communautarisme et favorise **le vivre ensemble**.

Plusieurs formations, notamment à destination du public universitaire ainsi que des imams sont actuellement soutenus par l’IPFI en FWB. De plus, l’institut organise des conférences périodiquement sur le thème de l’islam afin de comprendre à la fois sa pratique mais également son histoire en invitant des scientifiques ayant une connaissance approfondie du terrain[[1]](#footnote-1).

La formation sur l’islam est par essence **transversale** et doit intégrer l’ensemble des **acteurs/trices de la société civile** afin d’être au plus proche du quotidien des citoyens et citoyennes.

Par conséquent, l’IPFI lance cet appel à projets à destination des acteurs de la société civile (asbl et résidents belges) afin d’encourager des activités pédagogiques qui visent la transmission des connaissances de l’islam au sens large. Les activités peuvent être diverses au niveau du contenu et de la forme.

**Les critères de sélection**

Pour être **recevable** le projet doit répondre à l’objet de l’appel tel que décrit sur ce site et ne pas être de nature commerciale. Tous les projets doivent se situer en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Dans la **sélection**, le jury sera attentif aux critères suivants :

* l’impact potentiel du projet (le jury sera attentif au nombre de personnes touché par le projet) ;
* la communication des ICP (Indicateurs Clés de Performance) demandés dans le formulaire (âge des bénéficiaires et leur nombre) ;
* le caractère novateur et original du projet ;
* la clarté du projet et son caractère concret et réaliste.
  + Il doit pouvoir être mis en œuvre avec le financement et le calendrier annoncés.
  + Le contenu du résumé doit être précis et le candidat.e doit clairement annoncer à quelles dépenses le soutien de l’IPFI sera affecté.
* le financement par l’IPFI
  + peut être complémentaire ;
  + couvre ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre du projet ;
  + doit être déterminant pour la réussite du projet. Le jury sélectionnera les projets pour lesquels le soutien octroyé par l’IPFI fait une réelle différence pour l’organisation bénéficiaire.

Veillez à **rendre compte de ces éléments dans votre dossier de candidature** qui est le seul outil dont dispose le jury pour évaluer.

1. Pour plus d’informations, veuillez consulter [notre site web](https://www.ipfi.be/) et plus particulièrement les onglets « [activités](https://www.ipfi.be/activite/)» et « [formations](https://www.ipfi.be/formations/)». [↑](#footnote-ref-1)